



HAL
open science

Figures et savoirs du "profane" dans un secteur de grands ensembles de l'Est de Berlin

Cécile Cuny

► **To cite this version:**

Cécile Cuny. Figures et savoirs du "profane" dans un secteur de grands ensembles de l'Est de Berlin. Thomas Fromentin, Stéphanie Wojcik. Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen, L'harmattan, pp.237-262, 2008. hal-00722404

HAL Id: hal-00722404

<https://hal.science/hal-00722404v1>

Submitted on 1 Aug 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Figures et savoirs du « profane » dans un secteur de grands ensembles de l'Est de Berlin

Cécile Cuny, Centre Marc Bloch de Berlin.

Dans le contexte de l'essor actuel des recherches sur l'expertise, des notions comme « expertise d'usage », « savoir citoyen » ou encore « savoir local » posent problème, dans la mesure où elles attribuent à de plus en plus d'acteurs le label prestigieux d'expert et brouillent les frontières entre spécialiste et non-spécialiste. Il est difficile de savoir si un tel flou est lié à l'imprécision des notions forgées par les chercheurs pour décrire le monde social ou s'il est propre aux situations dans lesquelles sont mobilisés et confrontés des savoirs différents. Pour compliquer la discussion, il faut aussi souligner que ces notions sont des concepts que l'on rencontre aussi bien dans la bouche des chercheurs que dans celle des représentants politiques ou dans le discours des citoyens qui se revendiquant volontiers de compétences acquises au cours de leurs activités professionnelles ou de leur expérience quotidienne de citoyens, d'usagers ou d'habitants. Il devient ainsi difficile de maintenir une distinction claire entre d'une part, des catégories scientifiques d'autant plus heuristiques qu'elles seraient plus étrangères au monde social, et d'autre part, des catégories dites « indigènes » propres à un univers social donné et significatives de ses représentations du monde social.

Dans cet article, je partirai de la description des savoirs mobilisés par les habitants d'un grand ensemble de l'Est de Berlin engagés dans des situations de participation¹ au cours desquelles la mobilisation de savoirs sert à étayer une argumentation. Dans le cadre de mon enquête dans ce grand ensemble, j'ai repéré trois types de situations qui correspondent à la mobilisation de trois types de savoirs différents : les situations dans lesquelles aucun des participants ne dispose de compétences spécifiques pour répondre à la question sur laquelle on les consulte ; les situations dans lesquelles les habitants sont confrontés à des spécialistes mais ne disposent pas des ressources nécessaires pour s'appropriier leurs savoirs ; enfin, les situations au cours desquelles les habitants sont confrontés à des spécialistes et disposent des ressources nécessaires pour s'appropriier leurs savoirs. A chacun de ces types de situations correspond un type de savoirs mobilisé par les habitants qui y sont engagés : le « sens commun », le « savoir local » et la « contre-expertise »². Le « sens commun » renvoie ici à un

1 Il s'agit de situations de participation encadrées par des dispositifs *ad hoc* et de situations de participation contestataires au sens où l'entendent N. Mayer et P. Perrineau (Mayer, Perrineau, 1992, p. 11).

2 Le terme de « sens commun » est emprunté à Pierre Bourdieu, celui de « savoir local » au discours des

savoir certifié par le discours politique dans le cadre de la mise en place de dispositifs de participation dans les quartiers défavorisés de la capitale allemande. Il s'agit d'un savoir du citoyen ordinaire et non spécialiste consulté dans le cadre de ces dispositifs pour faire contre-poids aux spécialistes en général issus de la sphère associative. Le « savoir local » correspond quant à lui à une revendication qui émane de ces mêmes citoyens confrontés à un plan de démolition sur lequel on ne les a pas consultés. Il est acquis au cours de l'usage quotidien des espaces et des équipements collectifs du quartier et relève d'un discours qui consiste à renverser la figure du « profane » en faisant des experts et des responsables politiques extérieurs à la sphère locale des « profanes » du local. Enfin, la « contre-expertise » renvoie à un type de savoir plus formalisé, dans la mesure où sa production repose sur une procédure d'enquête. Il est utilisé par des riverains pour contester un plan d'aménagement routier qui a des implications sur l'une des rues du quartier.

Je défendrai l'idée que la mobilisation de ces différents savoirs ne relève pas d'une simple rhétorique reposant dans les faits sur des savoirs illusoires. Je montrerai au contraire que la plus ou moins grande formalisation de ces savoirs tient aux contraintes des situations dans lesquelles ils sont mobilisés et aux formes d'autorité sur lesquelles les acteurs tentent de fonder l'argumentation. Il s'agira donc, pour chacune des situations étudiées, d'expliquer pourquoi les habitants mobilisent un type de savoir plutôt qu'un autre et de rendre compte des figures du « profane » que dessine chacune de ces situations. Je procéderai en examinant successivement les trois figures du « profane » qui se dégagent des situations considérées : le profane comme habitant ordinaire, le profane comme figure extra-locale et le profane comme amateur.

acteurs qui s'en revendiquent et celui de « contre-expertise » renvoie à l'usage commun qui en est fait dans la littérature sur les mouvements sociaux (Barbot, 2002 ; Dodier, 2004 ; Haas, 1992).

L'habitant ordinaire

Les dispositifs de participation mis en place dans le cadre du programme *Soziale Stadt*³, une politique urbaine lancée dans les quartiers défavorisés des grandes villes d'Allemagne en 1999, sont des lieux où il est courant de rencontrer des situations dans lesquelles les participants ne disposent pas de compétences spécifiques leur permettant de répondre à la question sur laquelle ils sont consultés. Cela tient en particulier à la reconnaissance des capacités ordinaires de jugement ou « sens commun » sur laquelle repose le fonctionnement de ces dispositifs. Nous verrons que dans une telle configuration, l'autorité des arguments avancés repose moins sur le type de savoir mobilisé que sur le statut de leur énonciateur.

La certification du non-spécialiste

La mise en œuvre du programme *Soziale Stadt* à l'échelon local s'appuie sur la création d'un « management de quartier » (*Quartiersmanagement*), dispositif de médiation chargé de coordonner les ressources financières émanant des différentes administrations locales, de stimuler la participation des habitants et d'accompagner la réalisation de projets de développement locaux. A Marzahn NordWest, nom donné au secteur de grands ensembles dans lequel j'ai mené mon enquête, le management de quartier est assuré par une agence d'urbanisme privée sous contrat avec l'administration du Sénat pour la Ville⁴. Les jurys de citoyens correspondent à la première expérience participative menée dans les quartiers berlinois entre 2001 et 2003 dans le cadre de ce programme⁵. Ces jurys sont chargés d'attribuer 500 000 euros pour financer des projets de développement locaux. Ils sont composés pour 49 % de représentants de porteurs de projets locaux (en général les associations qui gèrent les équipements socio-culturels du quartier⁶) et pour 51 % d'habitants

3 Littéralement : « Ville sociale ».

4 La ville de Berlin représente à la fois un *Land* et une commune. Le pouvoir exécutif y est assuré par un Sénat et le pouvoir législatif par une assemblée parlementaire. Les Sénateurs remplissent à la fois les fonctions de ministres et de chefs des services administratifs municipaux et les parlementaires, celles de députés et de conseillers municipaux.

5 A l'époque, 17 quartiers sont concernés.

6 Le terme en usage en Allemagne pour désigner ces acteurs n'est pas celui d'association (*Verein*) mais plutôt celui de « porteur de projet » (*freier Träger*). Depuis le milieu des années 1980, les mouvements et les associations de quartier des villes européennes ont abandonné leur dimension contestataire et inscrit leur action dans un cadre plus coopératif avec les administrations municipales, les entreprises privées ou les syndicats. Cela s'est notamment traduit par la prise en charge et la gestion de services collectifs dans le cadre de contrats avec les municipalités (Hamel, 2000).

tirés au sort dans le registre municipal. Une brochure du Sénat de Berlin présentant l'expérience des jurys de citoyens décrit en ces termes la nature de la participation des habitants tirés au sort : « Le fonds de quartier a eu un effet particulièrement motivant : chacun des 17 quartiers a reçu la somme de 500 000 euros du *Land* de Berlin. Ce sont les habitants eux-mêmes qui ont décidé de l'affectation des crédits, et ils ont fait preuve de beaucoup de cœur et de sagesse à cette occasion⁷ » (Senatsverwaltung für Stadtentwicklung, 2004). Cette rhétorique n'est pas propre au discours politique sur la participation, on la retrouve aussi dans les entreprises de démocratisation des sciences, dont l'essai de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001) est un exemple. Ces publications, aussi diverses dans leurs objectifs que dans la forme de leur argumentation, participent néanmoins d'une démarche commune, dans la mesure où il s'agit de reconnaître la valeur du « sens commun ». Autrement dit, ces auteurs, qu'ils soient hommes politiques ou chercheurs, n'attendent pas de l'habitant ou du citoyen consulté la mobilisation d'un savoir spécifique, mais un avis formulé sur la base de ses capacités ordinaires de jugement.

On peut ainsi interpréter le discours qui soutient la mise en œuvre du volet participatif du programme *Soziale Stadt* à Berlin comme une façon d'instituer l'autorité du diagnostic des habitants. Pour reprendre l'idée que Doug Mc Adam, Sidney Tarrow et Charles Tilly ont développée pour rendre compte du mécanisme par lequel émergent de nouveaux acteurs dans le cours d'une lutte politique, on assiste ici à une opération de certification : « La certification fait référence à la validation des acteurs, de leurs performances et de leurs revendications par des autorités extérieures » (Mc Adam, Tilly, Tarrow, 2001, 145, ma traduction). L'opération de certification consiste ici à reconnaître la valeur des compétences ordinaires de jugement des habitants, compétences qui fondent leur légitimité à intervenir dans la prise de décision au même titre que les responsables associatifs dont la légitimité s'appuie davantage sur des compétences professionnelles.

⁷ Je reprends ici la traduction officielle de la brochure éditée en quatre langues (allemand, anglais, espagnol et français). En allemand, le terme utilisé pour celui de « sagesse » est *Verstand* : la raison. Autrement dit, les habitants auraient utilisé leur capacité ordinaire de raisonnement, ce que j'ai désigné par l'expression de « sens commun ».

Le « sens commun » : un savoir sans propriétaire

Pour décrire la façon dont les membres des dispositifs de participation mis en place dans le cadre du programme *Soziale Stadt* à Berlin justifient l'avis qu'ils donnent sur les projets qui leur sont soumis, je ne m'appuierai pas sur l'expérience des jurys de citoyens, qui était déjà achevée au moment où j'ai commencé mon enquête de terrain en février 2005. A partir du milieu de l'année 2005, la mise en œuvre du programme a été reconfigurée principalement pour des raisons budgétaires⁸. Dans le cadre de cette reconfiguration, des Conseils de quartier (*Quartiersrat*) dont le principe s'inspire très largement de l'expérience des jurys de citoyens ont été mis en place à partir de l'année 2005 dans plusieurs arrondissements de la ville : composés de représentants des associations locales et d'habitants tirés au sort ils sont chargés d'allouer les fonds du programme attribués à leur quartier. Cette fois-ci les quotas et les sommes gérées varient d'un quartier à l'autre, mais dans tous les cas les habitants représentent la majorité des membres du Conseil par rapport aux représentants associatifs. A Marzahn NordWest, où un Conseil de quartier a été mis en place en avril 2006, les représentants des habitants occupent par exemple 14 sièges sur les 23 que compte le Conseil et celui-ci décide de l'allocation de la totalité du budget *Soziale Stadt* dans le quartier (soit 900 000 € en 2006). Le Conseil de quartier de Marzahn NordWest présente néanmoins quelques singularités locales qui vont avoir leur importance dans la suite de mon propos. D'une part, les services de l'arrondissement et du Sénat sont représentés au sein de ce Conseil par des fonctionnaires de ces deux administrations qui ne disposent que d'une voix consultative. D'autre part, parmi les 14 sièges des représentants des habitants, 8 sièges ont été attribués aux représentants de deux autres instances consultatives mises en place en avril 2000 par l'équipe du management de quartier. La première, le Conseil des habitants, représente une assemblée ouverte à tous les habitants du quartier et fonctionne sur le principe de la participation volontaire. La seconde, le Forum libre des *Aussiedler*, reprend le principe du Conseil des habitants mais s'adresse en particulier à la population des migrants de l'ancienne Union soviétique venus s'installer en Allemagne dans les années 1990 à la faveur d'une réglementation du droit de la nationalité qui permet aux descendants d'anciens immigrés allemands vers la Russie et les territoires de Prusse orientale (*Ostgebiete*) d'obtenir la

⁸ Les allocations du Fonds européen de développement régional (EFRE) qui alimentent le programme s'arrêtent en 2008 et la situation d'endettement du Land de Berlin (en 2003, la ville est endettée à raison de 15 000 € environ par habitant) ne permet pas de les compenser par des fonds propres. L'objectif de la reconfiguration des dispositifs est ainsi de préparer la fin du programme en créant des structures de développement auto-gérées par les habitants.

nationalité allemande au titre de leur « appartenance au peuple allemand » (*Volksangehörigkeit*)⁹.

L'observation des premières séances du Conseil de quartier montre que les habitants ne sont pas les seuls à mobiliser leur « sens commun » pour soutenir leur argumentation. La séquence de discussion consacrée au renouvellement de la campagne publicitaire qui avait été lancée en 2005 par l'équipe du management pour améliorer l'image du quartier dans l'opinion publique berlinoise¹⁰ fournit quelques exemples de la façon dont le « sens commun » est mobilisé dans le discours de la plupart des personnes qui prennent la parole:

Le responsable de l'agence qui s'est chargée de la campagne publicitaire en 2005 présente les nouvelles orientations de la campagne 2006. Il s'agit notamment de diriger la campagne vers les autres quartiers de Berlin à travers des affiches dans les transports en commun et des annonces dans la presse à l'occasion des diverses manifestations organisées dans le quartier. D'autre part, la distribution d'objets de la vie quotidienne (stylos, blocs de papier, T-Shirts) aux écoliers du quartier est censée favoriser l'attachement des habitants à leur quartier. A la fin de la présentation, les membres du Conseil de quartier sont invités par le manager qui anime la séance à poser des questions à l'intervenant. Un représentant des habitants (Monsieur Lübeck, 60 ans environ, retraité, habitant pionnier du quartier¹¹) se manifeste et admet que l'idée de la campagne est intéressante mais rappelle que l'image d'un quartier dépend avant toute chose de son aspect extérieur, de la façon dont les espaces sont entretenus et respectés par les habitants. Ainsi, il ne voit pas l'intérêt de distribuer des crayons et des blocs à dessin avec les logos de la campagne aux enfants des écoles du quartier si ceux-ci continuent par ailleurs à faire des graffitis et à dégrader les murs des immeubles. Une autre habitante, Madame Baader (70 ans environ, ancienne enseignante à la retraite, handicapée, arrivée dans le quartier au début des années 1990) abonde dans son sens en ajoutant qu'elle ne voit pas l'intérêt de faire une campagne auprès de la population de l'arrondissement dans la mesure où elle considère qu'il est à la portée de ses habitants de convaincre leurs voisins de la qualité de la vie à Marzahn. Trois autres représentants du Conseil des habitants soutiennent ces propositions en affirmant que la campagne doit être menée principalement à l'extérieur du quartier. Madame Antony, responsable des services d'urbanisme à la mairie de l'arrondissement, prend cependant le parti du représentant de l'agence de publicité. Elle trouve de son côté que le lien entre une campagne à l'intérieur et à l'extérieur de l'arrondissement se justifie parce qu'il existe d'après elle beaucoup d'habitants qui ne sont pas aussi convaincus par les qualités du quartier que les représentants qui siègent au Conseil de quartier. Le manager qui anime la réunion précise que la décision qui sera prise par le Conseil de quartier a des conséquences sur la possibilité de continuer la campagne dans les transports en commun : l'échéance pour le renouvellement de la campagne imposée par la société de transport tombe le lendemain. Personne ne manifestant plus le désir de prendre la parole, celle-ci est redonnée

9 D'après les estimations du management de quartier, cette population de migrants représente environ 20 % de la population totale du quartier.

10 Le secteur de grands ensembles de Marzahn et plus généralement les autres secteurs de grands ensembles de la partie orientale de la ville sont souvent perçus par les personnes qui n'y habitent pas comme une zone dangereuse, grise et déprimante, des représentations qui empruntent à la fois aux images des banlieues françaises dans les années 1960 et des ghettos des grandes villes américaines. Ces représentations sont très loin de l'expérience quotidienne des habitants de ces ensembles, décalage étayé par les sondages sur lesquels le management de quartier s'est appuyé pour justifier le lancement de la campagne publicitaire en 2005 (Schulz, 2002).

11 Je désigne par l'expression d' « habitant pionnier » les personnes qui ont emménagé dans le quartier au moment de sa construction entre 1984 et 1989, pendant la période socialiste.

au représentant de l'agence de publicité afin qu'il puisse répondre aux questions. Il explique notamment que son domaine d'intervention se limite à la communication et qu'il ne peut donc pas assurer le nettoyage du quartier ou les tâches pédagogiques nécessaires à l'éducation des jeunes. D'après lui, la participation des habitants à la campagne et plus largement au programme *Soziale Stadt* fait partie de l'image du quartier et la campagne à l'intérieur du quartier peut contribuer à susciter davantage de participation. A la fin de son intervention, le manager qui anime la séance invite les membres du Conseil à voter (on procède par main levée). Le « oui » remporte la majorité des voix (19 contre 1 voix pour le « non » et 2 abstentions). [Séance du Conseil du 31 mai 2006]

On observe à partir de cette courte séquence que la mobilisation du « sens commun » se traduit par des propositions générales qui ne s'appuient ni sur des anecdotes personnelles ni sur des données plus formalisées sollicitées pour prouver la véracité de la proposition avancée. C'est particulièrement explicite dans le cas de l'intervention de la représentante des services d'urbanisme de la mairie d'arrondissement. Alors qu'elle aurait pu appuyer l'argument selon lequel il existe des habitants qui ne sont pas convaincus par la qualité du quartier en se référant par exemple aux statistiques migratoires du quartier elle reste ici dans le registre d'argumentation adopté par les habitants. De la même façon, le représentant de l'agence de publicité ne fait pas appel à un savoir spécifique pour prouver que la campagne pourrait véritablement améliorer la participation des habitants. Autrement dit, le « sens commun », en tant que capacité ordinaire de jugement certifié par le discours du programme *Soziale Stadt*, semble autoriser tout un chacun à prendre la parole même sur des sujets sur lesquels il n'est pas particulièrement compétent. Grâce à la certification politique, ce savoir dispose d'une légitimité minimale sur laquelle tout un chacun peut s'appuyer pour s'exprimer. Est-ce à dire que tous les avis ont le même poids au sein du Conseil et que l'on se trouve dans une configuration idéale d'égalité ?

Les fondements sociaux de la sagesse d'un jugement

Ce n'est pas parce que tout le monde, au cours d'une même séquence de discussion, mobilise le même type de savoir que le statut de la personne qui prend la parole ne compte pas. L'importance des différences de statut au sein du Conseil de quartier et les enjeux de positionnement liés à ces différences se sont particulièrement manifestés au moment de la procédure de recrutement des représentants des habitants au sein du Conseil de quartier. Rappelons brièvement que les représentants des habitants disposent de 14 sièges, dont 8 sont pourvus par le Conseil des habitants et le Forum libre des *Aussiedler* qui élisent en interne leurs représentants. Les 6 sièges restants devaient être pourvus par une procédure de tirage au

sort dans le registre municipal. 600 personnes ont ainsi été tirées au sort et ont reçu une lettre du maire de l'arrondissement les invitant à se présenter à une assemblée de quartier au cours de laquelle l'ensemble des membres devait être présenté à la population. Or, une personne seulement, un jeune éducateur d'une trentaine d'années fraîchement arrivé dans le quartier, s'est présenté en avril 2006 à cette assemblée par le biais du tirage au sort. Face à cette déconvenue, des membres du Conseil des habitants ont proposé que d'autres habitants de l'assemblée composée d'une cinquantaine de personnes proposent leur candidature et se fassent élire sur-le-champ pour une durée de 18 mois.

Ce règlement improvisé a alimenté un soupçon que l'on retrouve aussi bien dans le discours officiel du programme *Soziale Stadt* que dans le discours des habitants qui considèrent les dispositifs mis en place de façon critique, bien qu'ils acceptent d'y participer. Anja Röcke et Yves Sintomer voient en effet dans le tirage au sort une procédure permettant de garantir l'impartialité du jugement des jurés face à la représentation associative des intérêts (Röcke, 2005, 133 ; Röcke, Sintomer, 2005). Les quotas qui fixaient la répartition des représentants des associations et des habitants dans les jurys de citoyens (49 % pour les porteurs de projets associatifs et 51% pour les habitants tirés au sort) et dont le principe a été repris dans les Conseils de quartier actuels peuvent ainsi être compris comme une marque de la méfiance des autorités politiques qui mettent en place ces dispositifs vis-à-vis des motivations des intérêts organisés à participer à ces deux dispositifs. En donnant la majorité des sièges aux habitants « ordinaires » construits par le tirage au sort, il s'agit effectivement d'éviter que les avis motivés par la défense d'intérêts particuliers s'imposent à l'issue des débats.

Martin Witte (59 ans, ancien journaliste au chômage, habitant pionnier et représentant du Conseil des habitants au sein du Conseil de quartier) reprend ce soupçon à son compte à l'issue de l'assemblée d'investiture du Conseil de quartier lorsqu'il me fait part de ses doutes quant à l'indépendance d'esprit des nouveaux habitants élus pour remplacer les représentants qui devaient être sélectionnés par le biais du tirage au sort : il pense que ce ne sont pas des « habitants ordinaires » comme ces personnes l'ont prétendu au cours de leur présentation mais qu'elles représentent en fait les intérêts des associations pour lesquelles elles travaillent à titre professionnel ou bénévole dans le quartier [Notes de terrain, 4 avril 2006]. Les inquiétudes de Martin Witte mettent en évidence les ambiguïtés de la construction de

l'habitant « ordinaire », autre figure de l'« homme sans qualités » de Robert Musil¹², qui a bien du mal à trouver consistance dans des figures réelles. Les inquiétudes de Martin Witte montrent en effet que les habitants sont des personnages qui ont une épaisseur, surtout lorsqu'ils évoluent dans une sphère d'interconnaissance localisée, comme c'est le cas dans un quartier. La valeur attachée à un avis par rapport à un autre va donc aussi dépendre de la position qu'occupe son énonciateur au sein de cette sphère d'interconnaissance, de l'autorité symbolique qu'il tire de ses investissements multiples. Martin Witte, par exemple, dispose d'une autorité relativement importante, liée en particulier au rôle de premier plan qu'il a joué lors de la mobilisation des habitants contre le plan de démolition des immeubles dont il va être question par la suite dans cet article. L'une des représentantes des *Aussiedler* au sein du Conseil m'explique ainsi en entretien qu'elle attend toujours d'entendre l'avis de Martin Witte sur une question pour pouvoir se faire sa propre opinion, le jugeant plus compétent qu'elle en matière de politique locale et d'évaluation des besoins du quartier. De la même façon, on peut aussi faire l'hypothèse qu'une proposition de « sens commun » avancée par une employée des services municipaux aura plus de poids que celle d'un habitant tiré au sort inconnu de tous ou d'un étranger qui s'exprime difficilement en allemand, dans la mesure où l'on tend à attribuer davantage de compétence politique à la première qu'aux deux suivants. Ainsi dans une situation où des personnes de statut différent mobilisent le même type de savoir, c'est le statut de l'énonciateur qui est principalement en jeu et qui permet aux acteurs individuels de départager les arguments. Voyons ce qu'il en est dans les situations où la dissymétrie ne tient pas seulement aux différences statutaires des participants, mais aussi au degré de formalisation des savoirs mobilisés.

Le profane du local

J'emprunte la notion de « savoir local » à Martin Witte. Il l'oppose au savoir technique des entreprises spécialisées auxquelles fait régulièrement appel le management de quartier pour réaliser des projets d'équipements urbains. Il s'agit d'abord d'un savoir empirique, inséparable du contexte des pratiques et des situations dans lequel il est mobilisé. Il s'acquiert par l'usage quotidien des équipements du quartier et il est aussi désigné dans la littérature scientifique par le terme de « savoir d'usage » (Sintomer, 2006). Dans le cadre d'une mobilisation contre un projet de démolition prévu dans leur quartier, les membres du Conseil

12 Pour cette idée je suis redevable à Loïc Blondiaux, (« Rhétoriques et pratiques scientifiques... », 2005).

des habitants ont recours à ce type de savoir et sa mobilisation s'inscrit dans une stratégie qui vise à renverser la figure du profane. Au cours de leur mobilisation, ils se présentent en effet comme les « vrais experts du quartier ». Nous verrons néanmoins que cette stratégie connaît de nombreuses limites liées à la faible légitimité du « savoir local ».

Les décideurs, profanes de la vie ordinaire

Depuis la réunification, les villes est-allemandes sont confrontées à ce que les chercheurs en urbanisme et les géographes interprètent comme un phénomène de rétrécissement urbain (*Schrumpfung*), phénomène qui se manifeste par des pertes importantes de population dans les centres urbains et les grands ensembles (Rietdorf, Liebmann, Haller, 2001). D'après ces chercheurs, ce phénomène serait lié d'une part à la crise des anciens centres industriels est-allemands qui pousse de nombreux Allemands de l'Est à quitter leur ville d'origine pour aller s'installer dans les anciens *Bundesländer*, d'autre part à la périurbanisation. Face à ce problème une commission interministérielle a été chargée en 2000 d'élaborer un rapport qui a servi de base au programme *Stadtumbau Ost*¹³. Ce rapport propose notamment de démolir environ 400 000 logements dans l'ensemble des nouveaux *Bundesländer* (Bundesministerium für Verkehr, Bau- und Wohnungswesen, 2000). Le lancement du programme à Berlin a donné lieu à un concours à l'issue duquel trois variantes ont été proposées pour l'aménagement du centre du quartier de Marzahn NordWest : la variante « parc », choisie par le Sénat de Berlin, prévoit la démolition totale du centre du quartier et l'aménagement d'un parc, la variante « patchwork » envisage la démolition totale de plusieurs immeubles et l'aménagement de parcs entre les immeubles restants, enfin la variante « 11 : 4 », préférée par la société immobilière communale (*WBG Marzahn*¹⁴) et par le Conseil des habitants, propose de déconstruire partiellement les immeubles de 11 étages pour les réduire à 4 étages. Dans le contexte berlinois, le projet validé par l'administration du Sénat pour la Ville rompt avec la stratégie de rénovation des quartiers de grands ensembles qui a prévalu au sein de cette administration tout au long des années 1990 (Schümer-Strucksberg, 1997)¹⁵. Au mois de septembre 2001, lorsque le plan de démolition est publié dans la presse,

13 Littéralement : « Restructuration des villes à l'Est ».

14 Nom de la société communale de Marzahn. Elle gère actuellement environ 30 000 logements sur les 60 000 que compte le secteur de grands ensembles de Marzahn. Les sociétés immobilières communales (*städtische Wohnungsbau-gesellschaft*) sont des sociétés de type SARL (*GmbH*) dont les actions sont détenues à 100 % par le *Land* de Berlin.

15 La solution soutenue par la société immobilière et le Conseil des habitants est la plus coûteuse, dans la mesure où il faut non seulement financer la démolition mais aussi la rénovation des immeubles restants. Au

les membres du Conseil des habitants sont donc pris de court : non seulement ils ne s'attendaient pas à un tel projet mais en plus ils n'ont jamais été informés de son existence. Dans une lettre qu'ils adressent au sénateur pour la ville, Peter Strieder, ils justifient leur droit à la participation en ces termes :

« Le faux départ du programme de reconstruction dont il faut nous rendre à l'évidence ici est à la mesure de notre désillusion. (...), la tempête d'annonces de la *WBG Marzahn* qui l'a suivi n'a pas seulement laissé un goût amer et une atmosphère gâtée chez les locataires mais aussi chez l'ensemble des habitants du quartier. Plus encore : d'après la première impression (non moins significative) qui a émergé, la « Restructuration à l'Est (*Stadtumbau Ost*) » pourrait devenir une « initiative de déportation des locataires du Nord (*Mietervertreibungsinitiative Nord*) » de Marzahn (...) Le quartier Marzahn Nord/West ne résiste pas à l'incertitude qui plane actuellement sur lui, il a déjà glissé dans une position dangereuse et menace de sombrer totalement. Or cela nous ne le voulons pas ! Ici c'est notre petit bout de patrie ! Et il devrait donc être possible de le maintenir et de le valoriser ensemble. » [Lettre du 9 janvier 2003]

Dans cette lettre, le Conseil des habitants revendique sa participation au nom de son appartenance locale qu'il met en scène à travers un type de description rappelant celle des ethnographes lorsqu'ils invoquent leur sens de la situation. Face au sénateur, le Conseil des habitants s'appuie ainsi sur ce que James Clifford appelle « l'autorité de l'expérience » : elle est « fondée sur la capacité de “sentir” le contexte exotique, une sorte de flair et de sens intuitif d'un style ou d'un lieu¹⁶ » (Clifford, 1993, 128). Autrement dit, le Conseil se revendique désormais d'un savoir fondé sur son appartenance et son expérience locales, c'est-à-dire d'un type de savoir qui présente toutes les caractéristiques du « savoir local ». De plus, la définition de ce savoir se fait en référence à de nouveaux acteurs, extérieurs à la sphère locale, de sorte que l'on peut comprendre sa mobilisation comme relevant d'une stratégie qui consiste à renverser la figure du « profane ». En effet, alors qu'ils avaient jusque là principalement affaire aux représentants locaux des sociétés immobilières ou de l'administration du Sénat pour la Ville, les réunions d'information organisées sur le projet de démolition amènent dans le quartier la responsable du programme *Soziale Stadt* pour l'ensemble de la ville, la secrétaire d'Etat à la Ville ou le PDG de la DEGEWO, la société mère de la *WBG Marzahn*. Face à ces acteurs extérieurs à la sphère locale, la stratégie consiste à retourner la figure du « profane » et à faire de ces acteurs venus des hautes sphères des « profanes » du local. Cette logique est particulièrement manifeste dans les récits formulés

début des années 1990, les pronostics de croissance économique et démographique de Berlin ont encouragé le Sénat à investir dans la rénovation des grands ensembles. 10 ans plus tard, les transformations sociales et démographiques des grands ensembles (Marzahn Nord a perdu environ 30 % de sa population sur l'ensemble de la période) ainsi que l'endettement de la ville expliquent en partie son changement de stratégie et sa préférence pour la solution la moins coûteuse.

16 Traduction de P. Fogarty et A. Guillemin in H. Becker, *Ecrire les sciences sociales*, Paris, Economica, 2004, p. 41.

à mon intention ou dans les réunions publiques par les membres du Conseil des habitants pour illustrer l'argument selon lequel les hauts responsables politiques ou les grands chefs d'entreprise ignorent la réalité des conditions de vie et de travail des petites gens. Les membres du Conseil convoquent ainsi de façon récurrente une anecdote au sujet de leur première rencontre avec Thies-Martin Brandt, au cours de laquelle ce dernier avoue ignorer le montant de l'allocation mensuelle de l'aide sociale.

Cependant, le recours au « savoir local » s'explique aussi par l'absence, parmi les membres du Conseil des habitants, de personnes disposant de ce que Yves Sintomer appelle des « savoirs professionnels diffus » (Sintomer, 2006), c'est-à-dire des compétences importées de la sphère professionnelle dans laquelle les personnes exercent leur activité. Dans un autre contexte, à savoir celui du projet d'aménagement de la Helholtzplatz à Prenzlauerberg, un arrondissement du centre urbain est-berlinois lui aussi concerné par un programme de rénovation, un groupe d'architectes et d'urbanistes du quartier s'est par exemple investi bénévolement dans la réalisation d'un projet d'aménagement susceptible d'être proposé à la place de celui qui avait été choisi par les services municipaux (Vittu, 2005). Un tel investissement n'a pas été possible dans le cas du Conseil des habitants de Marzahn Nord West, d'une part parce qu'il ne disposait pas des moyens de financer une expertise indépendante susceptible de remettre en cause celle sur laquelle s'appuyait le Sénat de Berlin pour justifier son choix, d'autre part, parce que personne parmi eux ne disposait des compétences et des outils nécessaires pour la réaliser bénévolement. Les arguments du Conseil relatifs aux conséquences du projet sur la population du quartier ne pouvaient donc s'appuyer que sur un savoir peu formalisé du type du « savoir local ». Quelle est cependant l'autorité d'un tel savoir ? Est-ce la force de l'argumentation du Conseil, appuyée sur des données relevant du « savoir local » qui a convaincu le Sénat de Berlin de ne pas démolir la totalité des immeubles du quartier ?

La disqualification des savoirs pratiques par le discours de la science moderne

Il est difficile de croire à cette thèse, si l'on considère que la science moderne s'est construite principalement contre les savoirs pratiques et populaires ou contre le « sens commun » (la sociologie n'y faisant pas exception). L'histoire des sciences fournit ainsi de nombreux exemples de controverses structurées par une opposition entre savoir scientifique et savoir pratique. Peter Atkins et Alessandro Stanziani, par exemple, ont étudié la concurrence que se livrent le laboratoire municipal de Paris et les marchands de vin pendant la seconde

moitié du 19^{ème} siècle pour faire reconnaître la valeur de leur jugement sur la qualité des vins. Alors que les marchands de vin insistent sur le fait qu'ils sont les seuls à posséder le savoir-faire nécessaire pour juger de la qualité d'un vin, jugement fondé sur une analyse organoleptique (analyse du goût du vin), l'administration municipale et l'opinion publique sont plutôt favorables à l'analyse scientifique dont les méthodes paraissent plus « objectives » (Atkins, Stanziani, 2005). La construction du savoir scientifique et de sa légitimité à dire si un vin est frelaté ou non passe ainsi par l'instauration d'une coupure entre le monde du laboratoire et la société et par une disqualification du savoir-faire des marchands de vin. Dans un tel contexte, la métaphore religieuse suggérée par le terme de « profane » est tout à fait heuristique, dans la mesure où la construction de la science moderne passe par l'instauration d'un monopole qui n'est pas sans rappeler, comme l'a souligné Daniel Gaxie en référence à la sociologie des religions d'Emile Durkheim, « le monopole légitime de la manipulation des biens de salut » que détient l'initié dans le champ religieux (« Rhétoriques et pratiques scientifiques... », 2005). Dans cette perspective, tout savoir non scientifique se trouve automatiquement disqualifié et rejeté dans la sphère du « profane ».

Les acteurs eux-mêmes se montrent ainsi très prudents lorsqu'il s'agit d'identifier les raisons pour lesquelles le sénateur Peter Strieder a finalement accepté de valider le projet de démolition partielle soutenu par la DEGEWO et le Conseil des habitants. L'enquête par entretiens menée auprès des autorités engagées dans le projet n'ayant donné aucun résultat concluant dans la mesure où les informations issues des différents entretiens ne se recourent pas¹⁷, il est difficile de reconstituer le processus de décision qui a amené le Sénateur Strieder à réviser sa décision. Cette enquête a néanmoins mis en évidence l'investissement des membres du Conseil des habitants dans des activités politiques de pression et de recherche de soutiens qui se sont conclues par une collaboration avec Thies-Martin Brandt, le PDG de la DEGEWO. On peut donc faire l'hypothèse que les activités proprement politiques du Conseil des habitants, par lesquelles il a cherché à nouer des alliances auprès de personnalités qui partageaient ses convictions, ont eu plus d'importance que les activités par lesquelles il a cherché à convaincre directement les représentants du Sénat par la force de ses arguments. Officiellement, ce serait d'ailleurs à la lecture d'une expertise commandée par la *WBG Marzahn* à un institut d'études statistiques auquel a par ailleurs été confiée l'évaluation du programme *Soziale Stadt*, que le sénateur aurait finalement validé le projet que la société

17 D'autre part, je n'ai pas pu avoir accès aux archives du Sénat à partir desquelles j'aurais pu également recouper les informations des entretiens.

immobilière défendait avec le soutien du Conseil des habitants. Ainsi, dans une situation de controverse au cours de laquelle des savoirs diversifiés sont confrontés, l'« autorité de l'expérience » apparaît de peu de poids. Certains savoirs plus formalisés sont mieux à même de conférer une certaine légitimité à une décision politique.

L'amateur

Il me reste à étudier la situation dans laquelle les habitants disposent des ressources pour s'appropriier les savoirs auxquels ils sont confrontés. C'est la situation classique de la contre-expertise dont on trouve de nombreux exemples dans la littérature sur les mouvements sociaux et sur les controverses scientifiques (Brown, 1992 ; Epstein, 1995 ; Barbot, 2002). Je prendrai ici l'exemple d'une controverse qui porte sur un aménagement routier. Dans ce contexte, les membres des initiatives citoyennes créées par les riverains du projet se sont appropriés, non sans succès, le savoir de leurs adversaires. Il s'agira donc de voir ici quelles ont été les conditions de cette appropriation et ce qui distingue cette situation de la situation précédente.

La formation de l'amateur

Au cours de la mobilisation contre le plan de démolition des immeubles du centre du quartier, quelques membres du Conseil des habitants directement concernés par le projet de rénovation ont créé une « initiative de défense des locataires » (*Mieterschutzinitiative*) chargée de représenter les intérêts de ces derniers dans les négociations avec la société immobilière. A la fin de l'opération en 2004, elle n'a pas été dissoute, bien que la plupart des locataires qui la composaient se soit démobilisée. Parmi la quinzaine de membres qui faisaient partie de l'initiative, il en reste cinq qui décident de se saisir de la question de la voie de contournement du village d'Ahrensfelde, une commune brandebourgeoise limitrophe¹⁸. Il existe alors deux variantes envisagées par le plan d'aménagement : la première contourne le quartier de Marzahn Nord West par le sud en détruisant une partie du parc aménagé dans le cadre d'un projet du management de quartier, la seconde emprunte une rue du quartier, transformée en voie rapide. Pour contester cette dernière variante du plan, préférée par

18 La ville de Berlin constitue une enclave administrative au sein du *Land* de Brandebourg. Le quartier de Marzahn Nord West se situe à l'extrême périphérie de Berlin à la frontière entre le *Land* de Berlin et celui du Brandebourg, en situation de conurbation avec le village brandebourgeois d'Ahrensfelde.

l'administration compétente du Sénat de Berlin¹⁹, les membres de l'initiative de défense des locataires adoptent un nouveau nom, celui d'« initiative citoyenne Marzahn Nord » (*Bürgerinitiative Marzahn Nord*), et s'allient avec deux autres initiatives citoyennes en activité depuis plusieurs années dans la partie ouest du quartier et dans le village d'Ahrensfelde. Désormais, on ne parle plus de défendre des locataires mais de représenter les intérêts des riverains (*Anwohner*) du projet. Or, d'après Greta Dahlewitz (55 ans, éducatrice, habitante pionnière du quartier), la porte-parole de l'initiative citoyenne de Marzahn Nord, dans le contexte de la lutte contre le projet de déviation, la parole des riverains est plus légitime que celle des autres habitants parce qu'ils sont les mieux à même d'évaluer les risques et les conséquences du projet sur eux-mêmes et sur leur environnement [Entretien du 11 mai 2005]. Cette conception s'oppose radicalement au discours que m'ont généralement tenu les élus et les fonctionnaires du Sénat ou de l'arrondissement en charge du projet. Ils jugent en effet la parole des riverains illégitime parce qu'elle se restreint à la défense d'intérêts qu'ils considèrent comme opposés à ceux du bien commun. Or, si l'on suit la logique des membres de l'initiative, le riverain, c'est-à-dire l'habitant le plus directement concerné par la réalisation d'un aménagement, est toujours le plus habilité à intervenir, parce qu'il détient une connaissance fine, microlocalisée, de l'espace qui constitue son voisinage. Autrement dit, il détient la connaissance nécessaire à l'intégration de l'aménagement dans son environnement immédiat. Rolf Banggartz, habitant de la rue du quartier que la voie de contournement est censée emprunter, nous fournit un bon exemple de la nature de l'expertise qui peut être mobilisée par un habitant riverain. Il s'est dans un premier temps considérablement investi dans l'acquisition de connaissances techniques lui permettant de déchiffrer les différentes variantes du plan d'aménagement envisagées par les services techniques du *Land* de Brandebourg²⁰. Cet apprentissage a été possible d'une part, parce qu'il a eu accès aux documents techniques du projet sur lesquels, en Allemagne, toute « initiative citoyenne » (*Bürgerinitiative*) a droit de regard, et d'autre part, parce qu'il a pu disposer des explications de l'une de ses amies qui travaille aux services de la voirie du Sénat de Berlin. Autrement dit, l'appropriation des savoirs spécifiques nécessaires pour contester le projet dans ses aspects techniques est passée par l'accès aux données utilisées par les services municipaux pour fonder leur argumentation, et par l'acquisition des compétences nécessaires

19 La encore, les préférences du Sénat semblent avoir des raisons strictement budgétaire : le tracé de la seconde variante sur le territoire du *Land* de Berlin est plus court, de sorte que cette solution est aussi la moins coûteuse pour Berlin.

20 Etant donné que le projet concerne une voie de contournement du village d'Ahrensfelde, situé sur le territoire du *Land* de Brandebourg, c'est l'administration de ce *Land* qui est en charge de l'aménagement, même pour les parties situées sur le territoire du *Land* de Berlin.

pour les analyser grâce au soutien de personnes disposant d'un « savoir professionnel diffus ». Au cours de ce processus, Rolf est passé du statut de non-spécialiste à celui d'amateur, dans la mesure où il a acquis des compétences techniques similaires à celles détenues par les professionnels auxquels il est confronté sans pour autant passer par les circuits d'acquisition et de validation des savoirs propres au champ professionnel considéré. En cela, l'amateur est aussi un autodidacte.

L'« autorité de l'expérience » revisitée

Ce qui fonde cependant la spécificité de l'expertise mobilisée par Rolf, c'est la façon dont il combine ce premier investissement à une autre forme de savoir. Rolf Banggartz ne s'est pas contenté d'étudier les dossiers aux services de planification. Il s'est aussi livré à une véritable enquête de terrain, examinant dans le détail l'ensemble des conséquences pratiques qu'aurait le projet non seulement pour l'ensemble des riverains actuels mais surtout pour ses riverains futurs. Or, pour explorer l'ensemble des conséquences futures que peut occasionner le projet sur son environnement immédiat, Rolf s'appuie sur sa connaissance fine de la situation locale. Il se félicite en effet d'avoir réussi à convaincre les élus des fractions SPD et PDS au Parlement de Berlin²¹ de l'incompétence des services de planification du Brandebourg en leur prouvant que ces derniers avaient oublié de prendre en compte l'existence de canalisations sur le tracé de leur déviation, canalisations que toute personne qui connaît un peu le quartier peut facilement repérer à partir des robinets scellés qui émergent à la surface de la terre. Cette forme de « savoir local » lui permet ainsi d'appliquer à la situation locale les connaissances techniques qu'il a acquises au cours de sa confrontation avec les éléments techniques du plan. L'expertise qu'il mobilise ici s'oppose donc par sa localisation, c'est-à-dire par son application à des objets singularisés par leur appartenance locale, au savoir technique du professionnel qui doit pouvoir s'appliquer à une même catégorie d'objets indépendamment de leur contexte. En cela, l'exemple de Rolf et de la forme d'expertise qu'il mobilise face aux planificateurs du Brandebourg partage un certain nombre de points communs avec celui des éleveurs de moutons de Cumbria cité par Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannik Barthe (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001, 130-135). La région anglaise de Cumbria avait été polluée par le nuage radioactif de Tchernobyl en 1986 et quelques années auparavant par l'incendie

21 Ces deux fractions détiennent actuellement la majorité des sièges au parlement de Berlin, de sorte que la motion demandant le réexamen des différentes variantes du projet de déviation, rédigée par Rolf et proposée par une élue PDS qu'il connaît, a été adoptée lors de la dernière séance de la commission parlementaire concernée, le 28 juin 2006.

d'une usine de retraitement. Les éleveurs de moutons de la région se sont appuyés sur leur connaissance de la « géographie fine de leurs pâturages » pour contester le quadrillage retenu par les scientifiques chargés de déterminer l'origine de la radioactivité. On retrouve dans les exemples de Rolf et des éleveurs de mouton de Cumbria une logique similaire à celle que j'avais repérée dans la situation précédente. Dans les deux cas, ils s'appuient sur leur « savoir local » pour tourner en ridicule les résultats ou les méthodes des techniciens et des scientifiques et inversent les rôles en transformant dans leur discours mais aussi dans la pratique les experts et les savants en profanes du local : rien n'est plus amusant, en effet, que de voir les scientifiques se débattre avec une multiplicité de variables imprévues lorsqu'ils sortent de leurs laboratoires pour se confronter au monde réel ou de disqualifier les experts en pointant un oubli pourtant évident. Dans ce cas de figure l'« autorité de l'expérience » se montre donc payante. Engagée dans une controverse technique, elle permet de disqualifier les conclusions des experts en produisant des données supplémentaires qui permettent de contextualiser et d'interpréter différemment leurs données.

Les trois situations analysées dans cet article indiquent ainsi que la nature des savoirs mobilisés par des « profanes » engagés dans des situations de confrontation variées et plus ou moins controversées, est largement dépendante de la configuration des acteurs auxquels ils ont affaire. Dans le cas où l'ensemble des participants mobilise le même savoir, c'est le statut des énonciateurs qui semble faire la différence : le « sens commun » d'un élu local ou d'un expert n'a pas le même poids que celui d'un habitant ordinaire, de même que les habitants font la différence entre le « sens commun » d'un habitant bénévole au sein d'une association et d'un habitant qu'ils considèrent comme « ordinaire ». Ce premier exemple montre ainsi comment les acteurs se saisissent de statuts et de catégories plus ou moins fixés pour qualifier ou au contraire disqualifier la diversité des arguments à partir desquels ils construisent leur opinion sur un sujet donné. Dans les situations plus controversées où des savoirs aux degrés de formalisation différents sont confrontés, l'« autorité de l'expérience » qui fonde la légitimité d'un savoir pratique comme le « savoir local » a davantage de poids lorsqu'elle est associée à l'autorité de savoirs plus formalisés. L'appropriation de ce dernier type de savoirs est cependant conditionnée par un ensemble de ressources pratiques et cognitives inégalement accessibles dans la société. Les figures du « profane » varient ainsi principalement en fonction du degré de formalisation des savoirs. J'ai eu affaire à des « profanes » constitués en tant que tels par les dispositifs qui les sollicitent pour leur incompetence, à des « experts locaux » qui tirent leur savoir de leur expérience quotidienne et enfin à des semi-professionnels capables

d'affronter les spécialistes sur leur propre terrain d'argumentation.

Références

ATKINS (P.), STANZIANI (A.), "From Laboratory Expertise to Litigation. The Municipal Laboratory of Paris and the Inland Revenue Laboratory in London, 1870-1914: A comparative Analysis", Communication à l'Atelier « Science, Capitale et Expertise », Maison Française d'Oxford, 14 et 15 octobre 2005.

BACHIR (M.), « La consultation publique. Nouvel outil de gouvernabilité et transformation des registres et répertoires d'action politique », in FRANÇOIS (B.), NEVEU (E.) (dir.), *Espaces publics mosaïques : acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 1999, p. 167-184.

BARBOT (J.), *Les malades en mouvement. La médecine et la science à l'épreuve du sida*, Paris, Balland, coll. « Voix et regards », 2002.

BROWN (P.), "Popular epidemiology and toxic-waste contamination: lay and professional way of knowing", *Journal of Health and Social Behaviour*, vol. 33, n° 5, 1992, p. 267-281.

BUNDESMINISTERIUM FÜR VERKEHR-, BAU-, UND WOHNUNGSWESEN (BMVBS), *Bericht der Kommission „Wohnungswirtschaftlicher Strukturwandel in den neuen Bundesländern“*, Berlin, BMVBS, 2000.

CALLON (M.), LASCOUMES (P.), BARTHE (Y.), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2001.

CLIFFORD (J.), « On Anthropological Authority », *Representations*, n°1, 1983, p. 118-146.

DODIER (N.), *Leçons politiques de l'épidémie du sida*, Paris, Editions de l'EHESS, 2004.

DUMOULIN (L.), LA BRANCHE (S.), ROBERT (C.), WARIN (P.) (dir.), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Symposium », 2005.

EPSTEIN (S.), "The Construction of lay expertise : AIDS activism and the forging of credibility in the reform of clinical trials", *Science, Technology and Human Values*, vol. 29, n° 4, 1995, p. 152-183.

« Experts, expertises : quelles questions de recherche ? », Atelier, CURAPP/CIERA/CETSA/CMB/TU Berlin, Berlin, 26-27 janvier 2006.

HAAS (P.), "Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination", *International Organization*, n° 46, p. 1-35.

HAMEL (P.), "The fragmentation of social movements and social justice. Beyond the traditional forms of localism", in HAMEL (P.), LUSTIGER-THALER (H.), MAYER (M.) (ed.), *Urban Movements in a Globalising World*, London/New York, Routledge, 2000, p.

158-176.

« L'expertise comme objet local, cadres et enjeux de l'observation rapprochée », Colloque international, 2L2S/ERASE, Metz, 7-9 décembre 2005.

« L'expertise dans tous ses états », Rencontre des jeunes chercheurs en sociologie, ethnologie et philosophie, ERASE, Metz, 2 -3 juin 2005.

MAYER (N.), PERRINEAU (P.), *Les comportements politiques*, Paris, Armand Collin, coll. « Cursus. Science Politique », 1992.

MC ADAM (D.), TARROW (S.), TILLY (C.), *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

« Professions, institutions et émergence des savoirs experts », Atelier, CURAPP/CIERA/CETSA/CMB/TU Berlin, Amiens, 11-12 mai 2006.

« Rhétoriques et pratiques scientifiques et sociales du "profane" », Journée d'étude Jeunes Chercheurs, LaSSP, Toulouse, 2 décembre 2005.

RIETDORF (W.), LIEBMANN (R.), HALLER (C.), « Schrumpfende Städte – verlassene Großsiedlungen ? », *DISP*, n°146, p. 8-12.

RÖCKE (A.), *Das Losverfahren als historisches und demokratietheoretisches Problem*, Münster-Hamburg, LIT Verlag, 2005.

RÖCKE (A.), SINTOMER (Y.), « Les jurys de citoyens berlinois et le tirage au sort : un nouveau modèle de démocratie participative ? », in BACQUE (M-H.), REY (H.), SINTOMER (Y.) (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative, une approche comparative*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 139-160.

« Science, capitale et expertise », Atelier, Maison Française d'Oxford, 14-15 octobre 2005.

SCHÜMER-STRUCKSBERG (M.), « Fünf Jahre Berliner Großsiedlungsstrategie: Bilanz und Ausblick », in RIETDORF (W.), *Weiter wohnen in der Platte, Probleme der Weiterentwicklung großer Neubaugebiete in den neuen Bundesländern*, Berlin, Sigma, 1997, p. 59-77.

SCHULZ (M.) (Hrsg.), « Wohnen in Marzahn. Stärken und Potentiale eines Wohngebietes », *Arbeitsberichte des geographischen Instituts der Humboldt Universität zu Berlin*, Heft 65, 2002.

SENATSWERWALTUNG FÜR STADTENTWICKLUNG, *Une nouvelle chance pour 17 quartiers, la gestion de quartier à Berlin*, Berlin, Senatsverwaltung für Stadtentwicklung, 2004, n. p.

SINTOMER (Y.), « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », Communication à la Journée d'étude, « Y a-t-il "un savoir citoyen" mobilisable dans la démocratie participative ? », CSU/CIERA/Centre Koyré/HU Berlin, Paris, 27 février 2006.

VITTU (E.), *Aménagement d'une place en zone de réhabilitation. Helmholtzplatz : une place pour tous ?*, mémoire de DESS d'urbanisme, Institut français d'urbanisme/TU Berlin, 2005.

« Y a-t-il “un savoir citoyen” mobilisable dans la démocratie participative ? », Journée d'étude, CSU/CIERA/Centre Koyré/HU Berlin, Paris, 27 février 2006.